

Légende :

- ▲▲▲ Limites de la Zone Spéciale de Conservation natura 2000 (APB)
- Limites communales

Milieux naturels présents :

- hautes-chaumes, prés de fauche et prairies d'altitude
- landes (genévriers, genêts etc)
- prés-bois
- zones humides
- pierriers
- forêts de ravin
- hêtraies sapinières riches en épicéas
- plantations résineuses peu âgées (< 80 ans)

PRINCIPALES ACTIONS À METTRE EN OEUVRE SUR LA TÊTE DES FAUX

les actions existantes (arrêté de l'APB etc) ne sont pas rappelées sur ce schéma - Plusieurs actions sont suspendues à l'obtention de financements



COMMUNE DU BONHOMME

COMMUNE DE LAPOUTROIE

COMMUNE D'ORBÈY



ENSEMBLE DU SITE

- organisation des tournées de surveillance (forces de police)
- rédaction d'un document de synthèse sur les dispositions juridiques existantes sur ce secteur + diffusion et formation
- installation et entretien de la signalisation de l'APB
- suivi écologique, axé sur plusieurs espèces végétales, l'entomofaune, les chiroptères et les Tétragnidés
- prise en compte des orientations cynégétiques du docob lors de la révision des cahiers des charges des chasses



ACTIONS FORETS

=> intégration des orientations et prescriptions de gestion dans le cadre des aménagements forestiers (cf détail dans le docob)

et... : introduction de bouquets de hêtre (en cours de localisation)

traitement des lisières et introduction de hêtre si nécessaire (cahier des charges dans le docob)

restauration des plantations résineuses et des peuplements en état de conservation non favorable



ACTIONS ZONES AGRICOLES

=> mise en oeuvre des Contrats d'Agriculture Durable en respectant les prescriptions complémentaires précisées dans le docob

rénovation pastorales (zonages fins et principes de rénovation énoncés dans le docob) => dossiers en cours

et... : réoccupation de la chaume Thiriet + enlèvement d'épicéas colonisateurs

gestion conservatoire du Gazon Quéda et du vallon du Surcenord

ACTIONS ESPECES d'intérêt communautaire

- ★ fermeture d'entrées de galeries militaires
- + application des orientations de gestion liées à la ZSP (cf annexes 9-4 et 9-5.)
- + actions prises au niveau agricole et forestier (cf ci-contre)

ACTIONS ZONES HUMIDES :

=> gestion conservatoire des zones humides

=> prise en compte dans le cadre des CAD pour les secteurs agricoles, et des aménagements forestiers en forêt soumise, avec prescriptions de gestion spécifiques (cf docob)

et... : restauration des connexions entre les zones humides du Surcenord

études complémentaires sur les complexes tourbeux

Echelle : 0 150 m 300 m



Réalisation : PNRBV / FD - 18 Février 2004